L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres No 73

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1877.

51me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 5 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR :

Par Placide J. Spear, au Bureau de A. Testart, coin Royale et Toulouse,—vente trimestrielle de gages.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, au pied de la rue Julie—farine.

Vente de gages.—M. Placide J. Spear, encanteur, continuera aujourd'hui, à 11 heures du matin, au coin des rues Royale et Toulouse, la vente de tous les gages restés pour le compte de A. Testart. Des diamants, de belles montres en or, de brillantes parures et d'autres magnifiques articles de bijouterie seront offerts. Les personnes en quête de bons marchés feront bien d'assister à cette vente attendu que les objets qui doivent y être criés, seront adjugés aux plus hauts enchérisseurs, quelles que soient leurs enchères.

Farine.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Une triste affaire.

Nous plaignons sincèrement M. Hayes, car avec les meilleures intentions du monde, il va se trouver dans plus d'une occasion, empêché de bien faire et—quelque fois aussi—obligé de mal faire. Il est dans la position où se trouve maint personnage de drame, dont la fortune a eu une origine suspecte. Devenu riche, ce personnage ne songe qu'à élever convenablement ses enfants, à se rendre respectable, il fait le bien pour racheter sa faute passée, l'unique peut être de sa vie. Mais cette faute a eu des complices de bas étage qui, eux, ne sont pas devenus respectables, et ils viennent se jeter à la traverse de la nouvelle existence de celui auquel ils ont servi de marchepied. Leurs exigences sont importunes et inoportunes, mais comment s'en débarrasser, quand un refus peut exaspérer ces dangereux complices et les pousser à faire du scandale?

Telle est la position de M. Hayes vis-à-vis des membres du Bureau des retours de la Louisiane, à la complicité desquels il doit son élection présidentielle.

M. Hayes, une fois président, cherche à faire oublier l'origine de son élection; il adopte à l'égard du Sud une politique constitutionnelle et conciliatrice, à la quelle toute la partie saine de la nation applaudit; il se met en devoir d'appliquer cette réforme du service civil, dont son prédécesseur, Grant, n'a parlé que pour se moquer du monde. Les résistances à New-York et ailleurs ne l'arrêtent pas, il ira jusqu'au bout.

A la Nouvelle-Orléans, il croit avoir satisfait Anderson et Wells en nommant collecteur de la Douane le protégé du premier. M. King, et ce dernier était entré dans l'esprit de réforme qui est à l'ordre du jour, il semble que tout va marcher comme par enchantement.

M. King fait un magnifique rapport sur les réformes à introduire à la Douane, son rapport a été approuvé par le secrétaire du Trésor, Sherman. Le public est tenté d'applaudir. On n'aura plus à la Douane que des employés capables, honnêtes, consciencieux, choisis, abstraction faite de leur rôle politique.

Tout-à-coup, survient la scène connue du mélodrame, le figurant du traître s'est montré dans le salon de l'enrichi, il a menacé, il faut lui céder et briser tous les beaux projets de mariage avec l'honnêteté.

Anderson et Wells sont alliés à la hâte signifier à M. Hayes que les choses ne pouvaient pas marcher comme cela, et qu'ils n'entendaient pas que leurs créatures fussent renvoyées sans cérémonie de la Douane.

Le résultat de cette visite a été un changement à vue. M. Tom Anderson, l'enrichi du régime Warmoth, le Crésus de la paroisse St. Landry, est nommé premier député du collecteur King, aux appointements de $1500, c'est-à-dire qu'il devient le véritable collecteur et que rien ne se fera et ne se défera que par son bon plaisir.

M. Jim Lewis, l'ex-administrateur des améliorations, officier naval, M. Tom Anderson, du Bureau des retours, contrôlant le département du collecteur de la Douane, voilà qui jure singulièrement avec les grandes professions de l'administration sur la réforme du service civil.

Nous plaignons encore une fois M. Hayes d'avoir été obligé de se soumettre à de pareilles conditions.

LA GAZETTE ALLEMANDE.—Le nom de la *Gazette Allemande* n'est trouvé omis hier dans la liste des journaux de la ville auxquels nous adressions nos remerciements. Nous nous empressons de réparer cette omission. Comme nos autres confrères, la *Gazette Allemande*, dans son édition de dimanche, a consacré à l'*Abeille* un bienveillant article, chaleureusement écrit. Nous sommes heureux de voir l'organe d'une nombreuse portion de la population, acquérir chaque année plus d'importance, ainsi que l'attestent ses colonnes, et en le remerciant de ses félicitations, nous lui adressons nos vœux sincères pour la continuation de sa prospérité.

DE L'EMPLOI DU CHLOROFORME DANS L'ACCOUCHEMENT.—Nous avons reçu du docteur Armand Mercier, une petite brochure contenant le mémoire lu par lui à la séance du 11 octobre 1876 de l'Athénée louisianais, sur l'emploi du chloroforme dans l'accouchement. Nous recommandons la lecture de ce mémoire à tous ceux que ce sujet doit intéresser.

Nous appelons l'attention des dames et des demoiselles sur l'annonce que publie, dans une autre colonne, le grand magasin de chaussures l'Etoile Rouge, sis coin Bourbon et Douane.

ZUBERBIER ET BEHAN.—Le capt. Chs. Duchamp, qui était attaché à la maison J. J. Adams & Co., est attaché maintenant à la grande maison de commerce Zuberbier et Behan, négociants-commissionnaires, rue Tchoupitoulas Nos 11 et 13 et rue de la Commune, Nos 54, 56 et 58. Le capt. Duchamp a une longue expérience des affaires dans les groceries de l'ouest et il est, en outre, très populaire. Nous ne doutons pas que son concours mis au service de la maison Zuberbier et Behan, ne vaille à cette maison une extension importante dans ses vastes relations de commerce.

JOS. B. HUBBARD.—S'il on veut de beaux bœufs meubles, bien fabriqués, et à bon marché il faut s'adresser à Jos. B. Hubbard au coin des rues Remparts et Perdido.

Vu les grandes réparations à faire, l'ouverture de "LA VILLE DE NEW YORK" n'aura lieu que vers le 12 de ce mois.

Nous empruntons les items suivants du *Messager Franco-Américain*:

Il résulte d'une dépêche du ministre américain à Berlin que la misère est très grande en Prusse. On savait déjà cela. Un chiffre peu connu est toutefois celui-ci: Pendant le mois de juillet, le nombre des indigents secourus à Berlin a été de 13,500; la plupart des ouvriers sans travail.

—S'il est un sénateur dont les avis doivent avoir du poids, c'est assurément l'ex-juge David Davis, qui représente aujourd'hui l'Illinois dans la haute assemblée fédérale. M. Davis pesait jeudi à midi 322 livres et demie, poids net, avec le thermomètre à 90 degrés et par un temps sec.

—On accuse le président Hayes et le secrétaire Evarts d'être alliés à la pêche à la dinamite. Le secrétaire d'Etat s'excuse en disant que ni lui ni le Président n'ont rien pris.

Ce qui est plus grave, c'est qu'il est prouvé que M. Sherman, secrétaire du Trésor, a donné récemment un lunch au champagne à bord d'un cutre de la Douane. Les méthodistes sont furieux. Il paraît que M. Sherman, lui, a pris quelque chose.

—Faut-il, lorsqu'on parle au Président des Etats-Unis, lui dire: Votre Excellence? Grave question.

L'Evening Post rappelle que Charles Sumner, qui était à cheval sur les questions d'étiquette, estimait qu'il fallait simplement dire M. le Président, de même qu'on dit à un sénateur M. le sénateur et à un ministre, M. le secrétaire.

Sumner disait encore qu'on ne doit pas parler au Président à la troisième personne, comme s'il était un souverain.

MORT DE MONSIEUR THIERS

Le télégraphe nous apporte une nouvelle aussi sérieuse qu'inattendue. L'ex-président Thiers qui était revenu de Dieppe à Paris le 20 août est mort subitement dimanche 2 septembre, à St-Germain en Laye près de Paris.

Nous ne pouvons donner dans ce numéro, la biographie de l'illustre historien qui a joué un rôle si important dans les affaires politiques de son pays et nous devons renvoyer à demain nos appréciations sur sa carrière comme homme d'Etat.

La mort de M. Thiers aura probablement une très grande influence sur la crise politique en France.

M. Thiers avait été choisi comme le chef de l'opposition, et c'était sous son patronage que le groupe tout entier des 363 comptait se présenter à la réélection. Certains symptômes auxquels on ne pouvait se méprendre, notamment le discours de M. Léon Renault, la réception du maréchal à Caen par M. Berthaut, indiquaient qu'une partie des membres du centre gauche étaient disposés à se rattacher au maréchal. La mort de M. Thiers, en privant le centre gauche de son chef, ne pourra qu'accélérer le mouvement de fusion des groupes républicains constitutionnels. Elle met les 363 dans la nécessité de prendre un nouveau porte-drapeau, et beaucoup de ceux qui consentaient à faire campagne sous M. Thiers, ne voudront probablement pas se ranger derrière M. Gambetta.

MORT D'UN SÉNATEUR RÉPUBLICAIN. — Une dépêche de Paris du 1er septembre annonce la mort de M. Alphonse Lepelit, sénateur républicain inamovible.

LA VILLE DE NEW YORK! ouverture dans quelques jours.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Départs.

Partis hier soir par la ligne de Mobile: Jno. Heniker, Frk. Shaw, pour Bladon Spgs; Jules Aussoy, Mme Aussoy et Mme Fourney, Louisville; J. T. Hyott, Louisville; W. R. Guion, Cincinnati; Mlle L. J. Harris Charleston; W. C. Kent, Lynchburg; Dr Compton et famille, Chicago; Mlle J. E. Austin pour Nashville; Mlle L. Ireland, Mme J. Ireland, Mlle A. Ireland et Wm. Denshaw, pour l'Europe via New York.

Le Trésorier devant le Comité.

L'enquête sur les affaires officielles du trésorier Dubuclet ne peut être intéressante que lorsqu'on en sera venu à l'audition des témoins. Jusque là, les réponses faites par lui aux questions du comité, ne sauraient avoir aucune signification ni aucune portée. Il est certain que M. Dubuclet ne répondra pas de manière à criminer lui-même. Aussi passerons-nous rapidement sur l'interrogatoire qu'il a subi le premier jour et auquel il a fait toujours la même réponse, c'est qu'il n'a eu aucune préférence pour personne et qu'il a toujours payé indistinctement tout le monde, tant qu'il y avait de l'argent au trésor. "Le premier venu, le premier servi" a-t-il dit, il n'est pas sorti de là.

Le trésorier a nié que certains collecteurs lui aient présenté de l'argent d'un côté et des warrants de l'autre.

Mr White lui ayant demandé pourquoi il n'avait pas gardé un registre des warrants. Il a répondu, que cela eut mieux valu, mais que la loi ne l'exigeait pas.

Il a été très embarrassé néanmoins sur la question relative à la légèreté qu'il subit. Par exemple, s'il y avait une certaine somme au trésor, mais pas assez pour payer tous les warrants présentés, comment s'y prenait-il pour ne pas commettre de préférence? Il a fini par dire qu'il faisait comme il pouvait.—Au surplus, a-t-il dit plusieurs fois, ce n'était pas ma faute, si jamais il n'y avait assez d'argent pour payer tout le monde.

La question suivante lui a été adressée: Supposons le cas où il y aurait $10,000 en warrants déposés, 90 de $100 chacun et 1 de $1000, comment les $10,000 seraient-ils distribués?

Je ne puis le dire, a-t-il répondu, mais j'enverrai chercher le caissier. Il y a toujours un grand nombre de warrants à la caisse. Il n'a jamais payé de l'argent à divers individus quand les warrants d'autres personnes avaient été à la liasse.

Recommandations du secrétaire Sherman.

Nous trouvons dans les instructions adressées par le secrétaire du trésor au collecteur du port de la Nouvelle-Orléans, les recommandations suivantes:

Le gouvernement prendra des mesures pour adjuger le charroi des colis au plus bas soumissionnaire, de manière à ne pas excéder 12 cents par colis. Dans les cas de colis d'échantillons, le consignataire sera requis de payer 25 cents au charroi des colis à lui adressé pour frais de charroi et de manient.

Toute facilité compatible avec la loi et les réglements, doit être donnée aux négociants pour obtenir leurs marchandises avant qu'elles soient envoyées aux entrepôts.

Votre attention est appelée sur la décision du département, du 21 décembre 1874, ordonnant aux collecteurs de procéder aux liquidations, nonobstant l'absence d'une facture en triplicata.

La suggestion que les échantillons pour la classification des sucres des Antilles soient obtenus de la Havane pour être employés à la place des échantillons de Dutch Standard, recevra une considération de la part de ce département.

La liquidation des droits sur les marchandises doit être complétée aussi promptement que possible après l'entrée et la remise des marchandises.

Dans la vente publique des cigarettes et d'autres marchandises importées, confisquées pour violation des lois du Revenu, tout effort raisonnable devra être fait, pour obtenir des prix loyaux, afin que les intérêts des honnêtes importateurs ne souffrent pas du placement sur le marché de marchandises introduites à de plus bas prix que ceux qui ont cours généralement.

Grâce.

Le colonel Jack Wharton, marshal des Etats-Unis, a reçu hier de l'assistant secrétaire d'Etat Seward, un warrant du président Hayes pour le pardon de H. Wedemeyer, de la Nouvelle Orléans. Le pardon est fondé sur la prière faite en sa faveur par plusieurs citoyens respectables de cette ville, sur la recommandation du juri devant qu'il avait été convaincu, de l'avocat des Etats Unis qui l'avait poursuivi et enfin du juge qui avait présidé la cour où il fut condamné.

Les Hangars à sucre.

Mardi, une communication donnant 14 raisons spécifiques pour lesquelles les hangars à sucre n'ont pas le droit d'exister, et allégant dans la première que son capital social a été en grande partie le moyen par lequel la corporation a obtenu sa charte, a été présentée au conseil. Nous avons donné nous-même cette *raison spécifique*, longtemps avant que les hangars fussent construits. Nous ignorons si elle aura aujourd'hui plus d'effet qu'alors.

Asile pour le pétrole.

Hier matin, deux citoyens de St. Louis sont allés voir le maire Pilsbury pour prendre des arrangements relatifs à la construction d'un entrepôt pour y mettre l'huile de pétrole. Le maire a dit que cet emmagasinage devait être offert à tout le monde à un prix convenu, ce à quoi les industriels de St. Louis ont accédé.

Pique-Nique.

Le pique-nique donné dimanche au jardin de l'Alcazar avait attiré beaucoup de monde et personne n'a regretté d'y être allé, car il y avait une excellente musique et tout ce qui pouvait rendre la fête agréable. Une belle bague avait été mise en loterie et le sort a favorisé le No 11 qui appartenait à Mlle Armantine Hornot. Le comité d'arrangement se composait de MM. Edmund Falezac, président, H. Langs, E. Mares, F. Mares, E. Lonapre, E. Morphy.

Théâtre des Variétés.

Il paraît qu'il y aura un opéra allemand cet hiver au Théâtre des Variétés. Le directeur de ce théâtre, Mr T. A. Hall, a pris sous ses engagements avec Mr J. C. Fryer pour y faire représenter plusieurs opéras de Meyerbeer et de Wagner, et des agents ont été envoyés en Europe pour engager les services d'artistes habiles. Wagner, lui-même, dit on, surveillera les préparatifs concernant la mise en scène de son opéra "Lohengrin". Charles Adams, le grand ténor américain, qui a chanté pendant neuf ans à l'Opéra Impérial de Vienne, représentera ici le héros de la pièce de Wagner.

Le "Flying Dutchman" (le voltigeur hollandais) sera produit avec Eugénie Pappenheim dans son fameux rôle de Senta, où elle déploie des ressources vocales et extraordinaires. Cette scène est donnée, en outre, ce talente dramatique le plus élevé. C'est d'elle que Richard Wagner, le compositeur, a dit: la Senta de Mme Pappenheim était délicieuse. Ainsi représentée, c'était la fille du nord créée par mon imagination."

L'Opéra de Cinq-Mars sera représenté pour la première fois en Amérique. Il y aura trois ténors dans la troupe; et l'on annonce que les chœurs et l'orchestre seront nombreux et excellents.

Académie de Musique.

Nous avons déjà dit que l'ouverture de l'Académie de Musique aurait lieu dimanche prochain, 9 du courant. Cette fois la saison sera inaugurée par les exhibitions que doit donner, le commandeur Cazeneuve, le plus grand, et surnommé à ce titre de cela, l'empereur des prestidigitateurs. Tous ses exercices sont originaux et le répertoire de ses inventions est considérable. Il nous faudrait plus d'une colonne pour en faire une mention très sommaire.

Sa grande réputation et son extrême habileté lui ont valu la faveur des têtes couronnées d'Europe et, à cause de cela aussi, il a été surnommé le prestidigitateur des Empereurs. Né à Toulouse, France, le 12 octobre 1839, Bernard Marius Cazeneuve, n'était encore qu'un enfant lorsqu'il se distingua par des opérations extraordinaires annonçant qu'il ne tarderait pas à être reconnu comme le premier dans l'art par lequel Robert Houdin s'était illustré. En effet, on trouve son nom aujourd'hui à côté de ceux de Bosco, Bienchéateau, Torouette, Merlin, Pio de la Mirandole, Bosco et d'autres, dans la biographie des artistes fameux. Eh bien, c'est ce même Cazeneuve qui fera l'ouverture du théâtre de l'Académie de Musique. Commencer ainsi, c'est assurer le plus brillant succès, et ce début est un pronostic de ce que sera la saison sous l'habile direction de Mr Bidwell.

Union des contribuables.

Dans la dernière séance de cette Union, sous la présidence du Dr Tébault, le Dr Brickell a fait un rapport sur l'affaire du fonds Sickle. En ce qui concerne le chemin de fer du Pacifique, le Dr Brickell a dit qu'il était allé voir Mr Wheelock qui a exhibé des cartes et a fait valoir les avantages qui résulteraient du chemin. Il a montré que ce chemin ne coûterait que $12,000 par mille quand les chemins de St. Louis coûtaient $30,000 par mille, et aussi que le chemin de la Nouvelle-Orléans serait propre à faire rouler des trains trois fois aussi longs que sur les voies ferrées de St. Louis.

Une résolution présentée par M. Fallon, félicitant les travailleurs de l'union qu'ils avaient formée contre la fraude et la persécution, a été adoptée.

Sur motion, M. Fallon a été invité à discuter les diverses méthodes de nettoyer les fosses d'aisance, et à donner le résultat de ses observations sur le sujet. M. Fallon a parlé longtemps et d'une manière éloquente. D'autres membres ont parlé après lui, et le Bureau de Santé, le Conseil de Ville et spécialement le Maire, ont été traités cavalièrement. "Le Maire a permis à la compagnie Sanitaire d'user de certains barils quand de mêmes barils étaient interdits à d'autres compagnies; le Bureau de Santé favorise les monopoles, etc....."

Le Dr. Brickell a soutenu le bureau qu', a-t-il dit, s'est conformé à la loi.

Un comité a été nommé pour conférer avec le bureau.

M. Fallon a prononcé un puissant discours sur les appareils sans odeur, et le meeting s'est ajourné.

Poursuites contre un ex-collecteur de taxes.

L'assistant avocat général Egan a intenté devant la Cinquième Cour de District des poursuites contre Francis E. Dumas, ex collecteur de taxes du Troisième District de cette ville, et contre ses cautions. L'avocat général représente que Dumas a collecté de fortes sommes d'argent appartenant à l'Etat de la Louisiane, dont il n'a jamais rendu compte; qu'il doit à l'Etat $11,848,55 pour argent collecté et non versé au Trésor; que les cautions de Dumas sont: Joseph Cornibe, pour la somme de $6,000, B. Bouchelid pour la somme de $6,000 et Auguste Bétenque pour la somme de $8,000. Le plaignant demande jugement contre Dumas et ses cautions.

Affaire Gernon.

Minnie Landers, accusée d'avoir soustrait $1000 à l'ex-juge Michael Gernon, et John Riley, alias Buffer et Barney Kelly, accusés de recel, ont été mis hier sous une caution de $1000 chacun pour garantir leur comparution devant le juge intérimaire Holmes. Riley et Kelly ont fourni les cautions requises, mais Minnie Landers n'ayant pu trouver de répondants, a été envoyée à la prison de paroisse.

Feu.

Lundi matin sur les 10 heures, un feu causé par un réchaud qui était trop rempli d'un mur de séparation en bois, a éclaté au No 280 de la rue Bourgogne. La propriété qui était occupée comme résidence par M. Fons, a éprouvé, avec les meubles, un dommage de $150. Les flammes ont été éteintes par les gens de la maison sans qu'il y ait en besoin de sonner l'alarme.

Les meubles étaient assurés pour $400 à l'Assurance de Penpie et la maison à la compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans pour $1,500.

Arrestations.

Frank Wheaton a été arrêté hier, sur une accusation portée contre lui par Frank Fish. Frank, dit Frank, a exploité sa conduite et a obtenu de lui une somme de $300 sous de faux prétextes.

—Joe Smith alias Paytin, a été écroué à la station Centrale hier soir, pour avoir assailli et battu une nommée Maud Gitting et l'officier de police J. Dooty.

Bureau de Police.

Sous la présidence du maire, les membres de ce Bureau se sont réunis hier soir, et ont procédé à l'examen des plaintes pesant sur différentes affaires.

L'ex-officier Wm. Bateman du premier précinct, renvoyé du service le 21 du mois dernier sur une accusation fondée de conduite indigne, obtient une nouvelle audition de cause. Le Bureau jugeant convaincu de la culpabilité de Bateman à cette seconde audition qu'à la première, maintient son décret et Bateman perd tout espoir de jamais porter l'habit bleu.

G. Torregano, du 3ème precinct, trouvé ivre et absent de sa ronde, avait été congédié du service le 21 du mois d'août. Sur sa prière, le Bureau veut bien l'entendre de nouveau et lui permettre d'introduire dans sa défense des circonstances atténuantes qu'il avait omis de faire valoir dans la première instruction de son affaire. Torregano est alors réintégré dans la police, mais comme surnuméraire seulement.

C. G. Thomas, couleur, 6me precinct, exposé du service pour s'être endormi pendant ses heures de ronde, demande mais n'obtient pas d'être remis dans son emploi.

Les surnuméraires Philippe McIntyre et R. J. Poindexter, le premier du 7me precinct et le second de la station du Port, sont condamnés à payer tous deux, une amende de cinq jours de salaires pour violation des réglements de la force.

Une pétition de J. Long du 3e precinct, demandant une nouvelle audition de cause, est reçue. Long a été expulsé du service pour avoir maltraité un prisonnier.

Avant que la séance ne soit levée, Mr Palfrey a présenté une résolution qui a été adoptée sans difficulté et qui a pour objet d'autoriser le secrétaire du Bureau à notifier tous les témoins à déchargés dans les affaires qui seront portées devant le Bureau et à s'informer auprès de l'officier de police en accusation, s'il a préparé sa défense, dans quel cas, la décision du Bureau sera finale.

CONSEIL DE VILLE.

Les administrateurs de ville se sont réunis hier, en séance régulière, sous la présidence de l'hon. Ed. Pilsbury, maire.

Les offres de MM. Wm. Fairlie, Charles Ross, John Williamson et Andrew Leo pour la réparation de l'école Madison et située à l'angle des rues Fairmyre et Prieur, sont soumises au Conseil; et celle de M. Fairlie de $2000 est acceptée.

M. Rengstorff obtient un congé de trente jours.

Le rapport commun du mois d'août de l'administrateur des finances et de l'administrateur des comptes publics montre les chiffres suivants:

En caisse le 31 juillet	$103,067 29
Recettes	206,795 40
Total	309,852 39
Debours	273,353 93
Reliquat en caisse	35,498 91

Les taxes perçues le mois dernier se sont élevées à $115,025 42 dont $56,524 94 pour l'année actuelle et 59,401 08 pour les années précédentes depuis 1861.

Deux ordonnances présentées par M. Brown sont adoptées: l'une allouant $19,722 57 au département des finances et l'autre allouant $7075 98 au département des améliorations pour couvrir leurs dépenses du mois d'août.

Un communiqué du Dr D. W. Brickell relatif à la question des hangars à sucre est mis à l'ordre du jour de la prochaine séance, sur une motion de Mr Brown.

Une somme de $26,113 06 est votée en faveur de la police "Crescent City" en paiement de ses services du mois d'août.

La résolution ci-dessous présentée par M. McCaffrey est rejetée par un vote de 4 contre 2.

Résolu, Que les nominations suivantes recommandées par l'administrateur des améliorations soient confirmées: Edouard Dillon, inspecteur de drainage; Gén. A. G. Blanchard, surintendant des réparations des quais.

M. McCaffrey s'étant levé, donne lecture d'une protestation de sa part contre l'action du conseil et obtient que cette protestation soit insérée dans le procès-verbal de la séance.

TEMPÉRATURE—4 sept. 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin	78.	26
Midi	86	30
3 P. M.	6	30
6 P. M.	80	27

Le voyage du Maréchal de Mac-Mahon.

(Suite.)

LE MARÉCHAL A CHERBOURG.

Cherbourg, 19 août, 11 h. 40 m.

Hier, le feu d'artifice tiré sur la place Napoléon a été splendide; la pièce finale représentait le chiffre du Maréchal, surmonté d'une couronne ducale. La foule a vivement applaudi et a fait entendre de chaleureux vivats.

Un très grand nombre de maisons particulières étaient illuminées; les façades des édifices et des monuments étaient en feu et des lanternes vénitiennes formaient guirlandes dans les rues. La foule circulait compacte; le calme a été parfait partout.

Ce matin, aux réceptions, le Maréchal avait à ses côtés, M. Gicquel des Touches, ministre de la marine, le vice-amiral Clouet, le préfet maritime, M. Chavannes, sous-préfet de Cherbourg, les généraux d'Abzac et de Broye, ainsi que de nombreux officiers de marine.

Le Maréchal a reçu l'évêque de Coutances et le clergé de l'arrondissement, les officiers faisant partie de l'escadre, ceux des 135e et 25e de ligne, les membres du tribunal de première instance, les corps constitués et les maires de campagne au nombre d'environ 150.

La réception a été très cordiale. Les maires se félicitent hautement de l'accueil qu'ils ont reçu du Maréchal.

Hier, à Saint-Lô, après la réception du conseil général, M. Savary a invité à déjeuner 17 conseillers généraux, et leur a fait signer une protestation contre le discours prononcé par M. de Saint Germain, président, au nom des 23 membres composant la majorité du conseil.

M. Morel, ancien député, était absent:

Cherbourg, 19 août, 1 h. 15, soir.

Une messe a été célébrée, à midi, à l'église de la Trinité. Un piquet, composé mi partie d'infanterie de marine et d'infanterie de ligne, faisait le service extérieur et intérieur.

Le Maréchal était accompagné du ministre de la marine, du préfet maritime, de MM. Cambriels, commandant du 25e corps d'armée, Follope, général de brigade, Bouchemain, préfet de la Manche, Chavannes, sous-préfet de Cherbourg, du secrétaire général, du commandant Hautronet, du sous-préfet de Valognes, du général Follope, des généraux de Broye, d'Abzac, Baron, Secrétaire, Delhorme, de l'intendant divisionnaire du 10e corps d'armée, des membres du tribunal civil, du tribunal de commerce, des officiers de la garnison et d'officiers de marine.

L'évêque officiait et a prononcé un discours. Un nombreux clergé assistait à l'office.

La foule était considérable.

Le Maréchal a été conduit, sous le dais, au pied de l'autel.

Le président a été acclamé depuis l'église jusqu'à la préfecture maritime par une masse de spectateurs sympathiques.

La gendarmerie ouvrait et fermait la marche.

A deux heures, revue du 135e et 25e de ligne, et débarquement de l'escadre sur la place Napoléon.

A trois heures et demie, concours des pompiers sur la place Civette. A cinq heures, visite à l'hôpital civil.

Cherbourg, 19 août, 6 h. soir.

Ce soir, à sept heures, un grand dîner sera donné à l'Hôtel-de-Ville, il sera suivi d'une réception officielle à neuf heures.

Demain, lundi, le Maréchal visitera l'arsenal, les casernes et l'hôpital maritime. Il assistera, à cinq heures, au lancement du navire de guerre, le Fulminant.

A dix heures du soir, départ pour Paris.

Le montant des souscriptions particulières, devant subvenir aux frais de réception, se sont élevés à 12,000 fr.

Cherbourg, 20 août.

Dans la soirée, tous les navires de guerre de l'Etat et de nombreux bâtiments de commerce avaient illuminé. Le coup d'œil était superbe.

Tous les édifices publics et un grand nombre de navires étaient illuminés, sur leurs façades, de cordons de lanternes vénitiennes.

La journée a été terminée par un feu d'artifice tiré devant le Casino.

Ce matin, à huit heures, le Maréchal a visité l'arsenal. Trois bâtiments ont été mises à la disposition de la presse.

L'artillerie de la marine a annoncé l'entrée du Maréchal à l'arsenal par une salve de vingt et un coups de canon.

A l'entrée sud du port de guerre s'élève un arc de triomphe monumental d'une ornementation très ingénieuse. Les outils et les instruments employés dans les divers ateliers des constructions navales sont disposés avec beaucoup d'art et beaucoup de goût, formant des dessins les plus variés.

Deux trophées d'ancres, placés à une petite distance en avant de cet arc de triomphe, terminent l'ornementation de l'entrée principale du port. Ils ont été édifiés par la direction du mouvement des ports.

Cherbourg, 20 août, 11 h. 30.

Le Maréchal est entré à l'arsenal, à huit heures et demie, par la porte du Sud, en avant de laquelle se trouvait le magnifique arc de triomphe élevé par M. Dollard, et sous lequel deux torpilles, nouveau modèle, avaient été installées. Le Maréchal a longuement et curieusement examiné ces engins et s'est félicité des ouvriers qui avaient concouru à la décoration du monument improvisé.

De nombreux cris de "Vive le Maréchal!" ont retenti.

Les ouvriers du port formaient la haie sur le passage du chef de l'Etat qu'ils saluaient avec les marques visibles d'une sympathique déférence, et auprès duquel ils se portaient avec le plus grand empressement. Le Maréchal en a questionné plusieurs d'entre eux sur leur âge, leur travail, leurs moyens d'existence.

Suivi par le ministre de la marine, le préfet maritime, le major de la flotte, le préfet de la Manche, les généraux Cambriels, Follope, de Bouchemain, d'Abzac, de Broye, et son fils le lieutenant Emmanuel-Patrice de Mac Mahon, le Maréchal est allé visiter successivement les ateliers de cabestans, la halle de Montaigne, etc.

A dix heures, le Président quittait l'arsenal, vivement acclamé par les ouvriers du port.

(*Correspondance Havas.*)

Cherbourg 20 août 12:45.—Le maréchal vient de visiter l'arsenal.

Acclamations enthousiastes des ouvriers libres du port que l'on croyait hostiles au gouvernement. Le maréchal a distribué cinq décorations et treize médailles.

A une heure, le maréchal visitait l'essade et a annoncé à l'amiral Jaurès sa nomination au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur.

Les radicaux, qui espéraient que l'amiral refuserait cet honneur, sont dans l'exaspération.

L'INCIDENT DE CHERBOURG.

Dans tous nos journaux républicains ou conservateurs, la seule allusion que nous trouvions aux cris de "vive la république" poussés à Cherbourg, est celle que fait la dépêche spéciale au *Figaro*, dont voici un extrait:

"Le maréchal est vivement acclamé à son retour à la Préfecture. Quelques cris de "Vive la République!" qu'on prétend payés, les uns trois francs, les autres deux francs cinquante centimes, ce qui a déterminé quelques parties de pugilat et la révélation de cet horrible secret.

Peut-être est-ce une autre manifestation du même genre au départ du maréchal que le télégraphe a signalé. En tous cas, un télégramme a annoncé que le juge d'instruction de Cherbourg a trouvé qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre. Beaucoup de bruit pour rien.

Les dames les plus élégantes se chaussent à L'ETOILE ROUGE.

LE VOYAGE DU MARÉCHAL EN NORMANDIE.—L'accueil enthousiaste que le maréchal rencontre sur son passage dans l'Ouest inspire à la *Liberté* les réflexions suivantes:

"Sans sacrifier les institutions libres qu'elle possède et auxquelles elle restera toujours attachée, la France n'en est pas moins convaincue, par une longue expérience, que son gouvernement ne peut dépendre, exclusivement des majorités vacillantes et incertaines des assemblées délibérantes. Elle attend de ces assemblées la discussion sérieuse et approfondie des lois; elle s'intéresse vivement à ces discussions quand elles sont l'occasion de grandes luttes oratoires si conformes au génie et aux traditions nationales; mais elle désire un gouvernement puissant, énergique; elle sait que, seul, ce gouvernement pourra opérer les réformes économiques, financières, sociales même auxquelles elle aspire; elle veut la République, mais la République gouvernée."

—Le *François* s'exprime sur le même sujet de la façon suivante:

"Nous ne sommes pas étonnés que les journaux de la gauche soient si dépités, importunés, irrités. Cette popularité du maréchal, ces manifestations si cordiales, ce nom de Mac-Mahon répété avec enthousiasme par tant de milliers d'électeurs, sont pour les 363 des présages décourageants, et la gauche ne s'en console pas, même en recomptant les fleurs sous lesquelles M. Thiers a été enseveli à Saint-Germain et les toasts qui, à Lille, ont mis en délire le "illustre" M. Gambetta."

LA VILLE DE NEW YORK! La VILLE DE NEW YORK!!

FRANCE.

On lit dans la *Gironde*:

"Le voyage du maréchal président de la République à Bordeaux est, paraît-il, définitivement résolu. Nous avons pu recueillir les renseignements suivants sur l'itinéraire que suivra M. de Mac Mahon.

"Le 7 septembre, arrivée à Montendre (Charente Inférieure), où marcouvrera la 35e division d'infanterie (général Archinard), avec réservistes de la région. Revue.

"Dîner et coucher au château de la Grève, chez le ministre des affaires étrangères, M. le duc Decazes.

"Le 8 au matin, visite du pont de Cubzac, à la suite de laquelle le maréchal s'embarquera sur un navire de l'Etat qui le conduira aux Docks de Bordeaux. La réception aux Docks sera faite par les membres de la chambre de commerce, qui renseigneront leur hôte sur l'état des travaux, et qui, le soir, lui offriront un dîner de 80 couverts dans la salle de la Bourse. Le Maréchal-Président couchera à Bordeaux, et quittera notre ville le 9, au matin."

M. Jules Simon, qui revient de la Gironde, a eu hier des entrevues avec plusieurs membres influents de l'opposition. Il ne leur a pas dissimulé que les impressions qu'il rapporte de son voyage ne sont pas des plus satisfaisantes, et que les renseignements qu'il a pu recueillir sont loin d'être aussi bons qu'il l'aurait désiré.

On lit dans le *Soir*:

"Le discours prononcé par M. Gambetta à Lille a été imprimé à un assez grand nombre d'exemplaires et mis en vente dans les divers kiosques de journaux de la capitale.

"L'autorisation de colportage n'ayant pas été accordée pour cet imprimé, l'administration a fait saisir ce matin tous les exemplaires déposés dans les kiosques.

"Les industriels qui tiennent ces établissements ne peuvent, aux termes des règlements administratifs, vendre que des journaux, et la vente de toute autre publication leur est interdite."

Nous croyons savoir que, conformément à la loi, M. de Fourton est résolu à interdire aux comédie généraux le terrain de la politique.

En conséquence, toutes les délibérations que prendront, tous les vœux qu'émettront les assemblées départementales en dehors de leurs attributions devront être transmis d'urgence par les préfets au ministère de l'intérieur.

Ces délibérations et ces vœux seront immédiatement annulés par décret du chef de l'Etat.

Le Tribunal correctionnel d'Alby a condamné hier, M. Lavergne, ancien préfet du Tarn, radical, et M. Gaillard, à 50 fr. d'amende pour outrages au ministère.

La *Gironde* annonce que le *Don Quichotte* a encore été saisi jeudi soir. Le rédacteur de ce journal, M. Gilbert-Martin, a été assigné à comparaître: 1o Samedi prochain, 18 courant, devant M. le juge d'instruction, à propos du numéro 164, portant la date du 10 août; 2o Mardi prochain, 21 courant, à propos du numéro 161, portant la date du 20 juillet; 3o Jeudi prochain, 23 courant, devant la cour d'appel, à propos du numéro 156, portant la date du 15 juin, en vertu du l'appel que le ministère public interjette de l'acquittement prononcé en première instance. Tout cela sans préjudice de trois autres procès en police correctionnelle.

L'ETOILE ROUGE coin Douane et Bourbon.

RETOUR DE M. THIERS A PARIS.—On lit dans le *Temps*:

M. Thiers est revenu samedi soir de Dieppe par le train qui arrive à Paris à onze heures et demie.

L'ancien président était en très bonne santé.

M. Thiers, dit la Presse, rapporte les meilleures impressions de son voyage. Il a reçu là-bas de nombreuses visites et les témoignages les plus vifs et les plus touchants de sympathie. Il a aussi reçu beaucoup de lettres de tous les départements, et les renseignements les meilleurs lui sont parvenus sur la situation des candidats républicains.

Il ne croit pas à des velléités de coup de force ou de mise en état de siège. Il pense que le conseil a pu le dire donné, mais il n'admet pas qu'on le suive.

M. Thiers ne reviendra probablement pas à Dieppe et, en tout cas, ne passera que quelques jours à Paris.

LE MARÉCHAL PAS ASSEZ CLERICAL.—Le correspondant de l'*